

SECTION DE BASKET-BALL

Clôture du championnat du VAR pour nos Poussines et Poussins qui terminent réciproquement 2ème et 3ème de leurs poules. Ces jeunes espoirs vont participer le 8 mai 1992 au JAMBOREE-DEPARTEMENTAL qui aura lieu à HYERES (GOLF-HOTEL). Une belle journée sportive pour nos jeunes. En Cadets, le calvaire du championnat se poursuit. Courage, il ne reste plus que 4 matches.

NOTA : Les membres du bureau de la section basket-ball lancent un appel à toutes les personnes bénévoles qui veulent voir l'ESSOR du BASKET-BALL se développer à SAINTE-ANASTASIE et leur demandent de venir nous rejoindre.

LE PRESIDENT G. BRUZZONE

N'OUBLIONS PAS LA FOIRE A LA BROCANTE

LUNDI 20 AVRIL, PLACE DE LA GARE.

LIBRES PROPOS

Le tapage nocturne et les déprédations n'épargnent pas totalement SAINTE-ANASTASIE. Bien que cela ne soit pas une spécialité villageoise, il arrive de temps à autre que quelques-uns d'entre nous en soient les victimes. En dépit du rejet verbal unanime de ces comportements marginaux, bien rares sont les plaintes officielles ou même les témoignages précis. N'y a-t-il pas là, de quoi décourager le Gendarme le mieux intentionné...

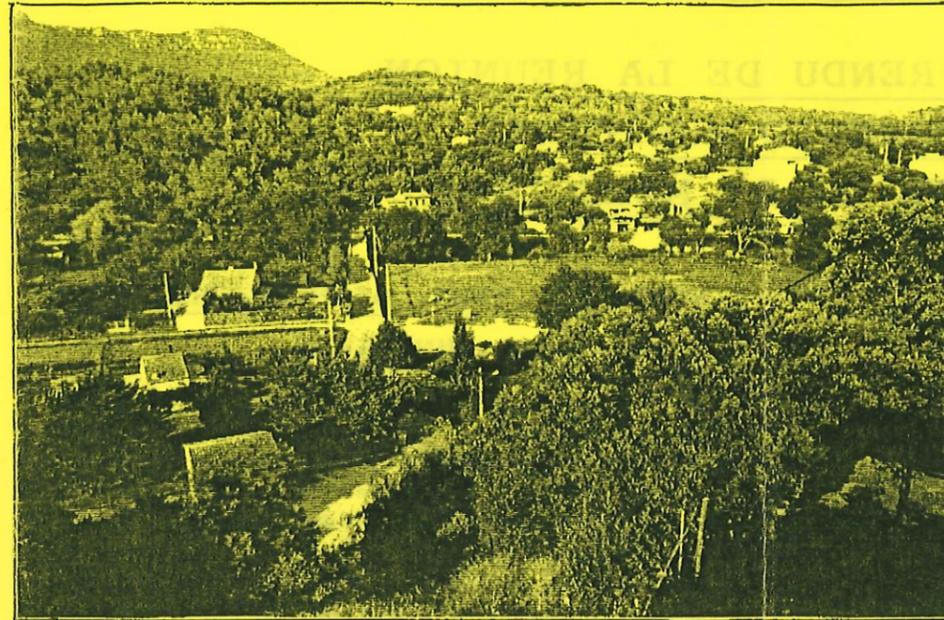
ANASTASE

Emploi du feuPEINTURE

MICHEL TORRENTE
CHEMIN DE CANDY
Tel. 94 72 22 14

PrécautionsSAINTE-ANASTASIEBULLETIN
MUNICIPAL

N°34 avril 1992



Naple, vu de la Chapelle

LE MOT DU MAIRE

Il y a maintenant trois ans, nous avons défini ensemble nos orientations communales, tout à la fois dans le domaine du sport, des loisirs, de l'accueil touristique, de la culture...

Des actes ont, depuis, suivi ces engagements. Des concerts, des séances de cinéma, de théâtre sont venus, modestement encore, compléter les spectacles sportifs et les festivités estivales traditionnelles.

Aujourd'hui, à l'expérience de ces années, il nous est possible, en les précisant, de réaffirmer nos choix et nos priorités :

- favoriser les rencontres et les relations entre les habitants du village ;
- offrir à la jeunesse un cadre et des installations sportives de qualité ;
- permettre à chacun de participer, quel que soit son âge et s'il le désire, à une activité associative ;
- divertir le plus grand nombre, ceci davantage par la diversité des spectacles offerts, que par la recherche d'un plus grand dénominateur commun ;
- maintenir une tradition touristique familiale s'intégrant à la vie du village.

Dans ce cadre et au cas par cas, une véritable politique contractuelle est poursuivie patiemment, en concertation avec les acteurs associatifs et professionnels.

Pour la Municipalité, ces accords englobent des aspects tout à la fois sociaux, économiques et culturels, qu'il n'est ni aisé, ni même peut être souhaitable de dissocier.

La fête de la SAINT-JUST est le bon exemple, toujours perfectible, de ce que nous pouvons souhaiter, la promotion populaire d'une fête villageoise, devant réunir autour d'initiatives multiples, jeunes, anciens, résidents, vacanciers.

L'affectation et le bon usage de fonds publics s'inscrivent à terme, dans cette volonté qui progressivement mais sûrement, s'installe dans un nouvel espace de dialogue et de respect des engagements pris entre partenaires responsables.

Jean-Pierre MORIN

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 27 MARS 1992**

ETAIENT PRESENTS : MM. MORIN, BROSSAUD, CUENOT, DEHAYE, RAYNAUD, ABELLO, REMY, ISTRIA, CORBIER, TOSELLO, MMES BOCQUET, LAURENT.

ETAIENT ABSENTS : M. FORISSIER.
M. LALANDEC donne pouvoir à M. MORIN

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 1992

Après le rappel par le Maire, des principaux objectifs du projet du budget 1992 :

- Poursuite de la consolidation des finances communales, notamment par une gestion équilibrée des services publics ;
- Non augmentation, pour la quatrième année consécutive des taux d'imposition locale (T.H. F.B. F.N.B. T.P.) ;
- Poursuite des réalisations des réseaux d'éclairage public et de voirie communale ;
- Embellissement du village et amélioration du cadre de vie ;
- Acquisitions foncières d'emplacements réservés (P.O.S.) destinées à des équipements publics.

Celui-ci est présenté au Conseil par M. Robert DEHAYE, Adjoint chargé des finances. La section fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à 4 898 264 F et la section d'investissement s'équilibre à 1 781 037 F.

Le montant du budget de fonctionnement paraît assez élevé, mais dans la somme de 4 898 264 F, il y a la prise en charge de toutes les dépenses de fonctionnement de la Commune et le paiement des intérêts des emprunts. Dans ce budget est également prévu un prélèvement destiné à régler certaines dépenses d'investissement.

Les intérêts représentent 343 595 F, le prélèvement pour la section d'investissement 650 000 F, ce qui fait que la dépense de fonctionnement de la Commune est en réalité de 3 904 669 F.

Dans la somme de 1 781 037 F du budget d'investissement est comprise la somme de 458 282 F de remboursement du capital des emprunts, le solde étant affecté aux dépenses d'investissement, soit 1 322 755 F.

Le budget primitif 1992 est adopté à l'unanimité. Ce document est affiché en Mairie où il peut être consulté.

**VOTE DU TAUX D'INDEMNITE D'UN
CONSEILLER MUNICIPAL**

Vu l'arrêté du Maire en date du 13/03/92 de délégation à un Conseiller Municipal (M. Alexandre ISTRIA) ;

Vu la loi du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux (N°92 108) ;

Le Conseil Municipal décide l'attribution d'une indemnité d'élus à un Conseiller Municipal au niveau maximum de 40 % de l'indemnité du Maire.

**INDEMNITES POUR TRAVAUX SUPPLEMEN
TAIRES LORS DES ELECTIONS REGIONA
LES DU 22 MARS 1992**

Le Maire rappelle qu'à l'occasion des récentes élections régionales du 22 mars 1992, il a confié à trois agents municipaux la Secrétaire de Mairie, le Gardien Principal de Police, l'Adjoint Administratif, la mission de préparer les documents spécifiques, d'assurer durant la journée le parfait déroulement de cette consultation électorale et d'agencer le dépouillement des résultats.

Il propose d'allouer aux agents concernés une indemnité pour travaux supplémentaires correspondant au nombre d'heures effectuées. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité d'accorder une indemnité pour travaux supplémentaires aux trois agents concernés, considérant que chaque agent a effectué huit heures sans interruption.

EPAVES AUTOMOBILES

Conscient de la grave atteinte à l'environnement que constitue l'abandon de fait de véhicules automobiles hors d'usage sur la voie publique et sur les terrains privés, le Conseil Municipal indique sa volonté d'agir dans le cadre de la loi, mais avec toute l'efficacité possible pour inciter les propriétaires à se débarrasser et à débarrasser leur entourage de ces épaves inesthétiques et quelquefois dangereuses. En ce sens, le Maire rappelle la réglementation en vigueur et indique les mesures qui seront prises :

PROBLEME DES ENTRAINEURS

M. MORIN remarque d'une part, que de plus en plus, les entraîneurs désirent être rétribués, d'autre part que la subvention de la Commune ne peut servir à cette fin et qu'en conséquence ces frais de rétribution ne pourraient être couverts que par la cotisation des membres.

**SUPPRESSION ENVISAGEE DE L'OFFICE
MUNICIPAL DE LA CULTURE**

La loi ne permettant pas à un Conseil Municipal d'attribuer des fonds à une association dont les membres sont pour la plupart des élus, l'Office Municipale de la Culture est mis en sommeil tant que les fonds restants ne sont pas dépensés et sera purement et simplement supprimé ensuite.

M. MORIN rappelle la décision qui a été prise antérieurement à savoir qu'il n'est pas question que la salle polyvalente (ni la petite, ni la grande) puisse servir pour un méchoui ou un repas du même genre (non servi par un traiteur, selon les conditions établies) ceci même en cas de pluie.

Il indique quel est l'avancement des travaux de la place de la Gare qui sont exécutés progressivement suivant le plan établi avec toutes les associations (podium, buvette, etc...).

M. KUSEK, Président du club de foot-ball demande l'épandage de terre sur le terrain. Cette demande est acceptée sous réserve que les clubs suspendent un certain temps leurs activités.

M. FADDA signale la création d'une section "photo" pour laquelle il est prévu une réunion les 1er et 3ème mardis de chaque mois à 20 heures.

La prochaine réunion est fixée le 15 mai à 17 H 30 dans la salle polyvalente.



La Commission Extra-Municipale en réunion

La forêt est fragile
Ne détruisez pas les jeunes plants. Respectez les reboisements.



Mme ODILE COLIN NOUVELLE GERANTE DU "BAR DES AMIS"

Elle avait invité toute la population du village et amis des alentours à l'inauguration de l'ouverture de cet établissement dans une ambiance chaleureuse. Un copieux apéritif fut servi et tous ont présenté

à la nouvelle commerçante du village leurs meilleurs voeux et longue durée pour la vie du pays. De nombreux bouquets et vases de fleurs en ont dit encore plus.

A la foire de BRIGNOLES.

Les stands de MM. GRANGER (à gauche) et VIALLETON (à droite).



LA VIE ASSOCIATIVE

BOULES

L'association bouliste de SAINTE-ANASTASIE ouvre sa saison 92 le 19 avril à 15 heures par une mêlée de 2 en 2, ouvert à tous, un programme aussi chargé que l'année écoulée. Pour tous renseignements, téléphoner au "Bar des Amis" 94.72.21.85. Amateurs de jeux de boules, le cochonnet est lancé.

La forêt doit rester accueillante

Respectez le silence.
N'abandonnez pas de déchets.



CLUB DES CIGALES

Nous avons le plaisir de vous informer que la prochaine sortie aura lieu le MARDI 19 MAI aux ILES DE LERINS (CANNES).
Départ : 07 H 45.
Visite en bateau des 2 îles.
Prix sans repas : 110 F.
Avec restaurant 220 F.
Possibilité d'apporter son repas ; tables et chaises fournies gracieusement.
Inscriptions jusqu'au 12 MAI.

- Après une première et brève période de sensibilisation, une campagne de ramassage entièrement gratuit sera organisée ;
- Il sera proposé aux propriétaires de véhicules privés de leur propre moyen de mobilité l'enlèvement de l'épave ;
Au-delà de cette phase, la Gendarmerie Nationale et la Police Municipale verbaliseront avec fermeté les défauts de vignette, d'assurance, de contrôle technique ou d'abus de stationnement constatés.

GARDERIE SCOLAIRE

En 1991, le Conseil d'Ecole avait émis le vœu de voir organiser un service de garderie scolaire.

Ce service municipal aurait eu pour objet de permettre aux parents, ayant l'un et l'autre une activité professionnelle, de déposer leur(s) enfant(s) à l'école le matin vers 07 H 30 et de le(s) reprendre chaque soir vers 17 H 30.
Le Conseil Municipal s'étant alors prononcé favorablement, un premier sondage avait été effectué sans résultat significatif. Il est probable que nous avons mal diffusé (ou à un moment peu propice) cette information.

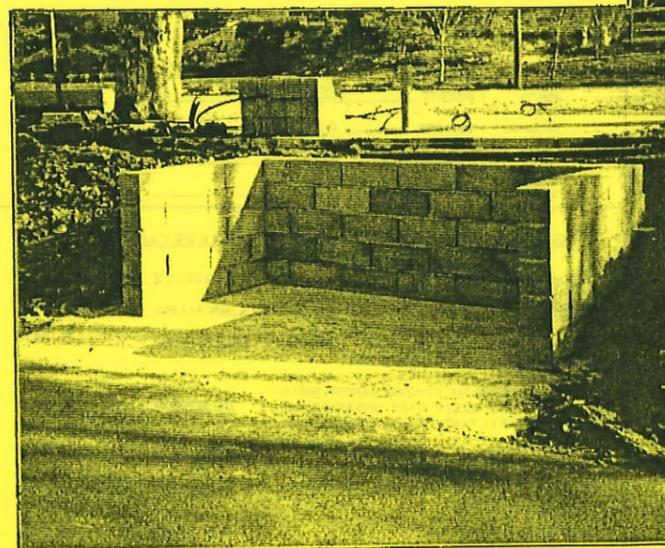
Ce projet est donc aujourd'hui relancé avec le concours de l'Association des Parents d'Elèves, qui fera son enquête avant les vacances d'été. Les résultats seront alors examinés par le Conseil Municipal et une décision rapidement prise.

CHRONIQUE MUNICIPALE

TRAVAUX REALISES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DU 15 MARS AU 15 AVRIL

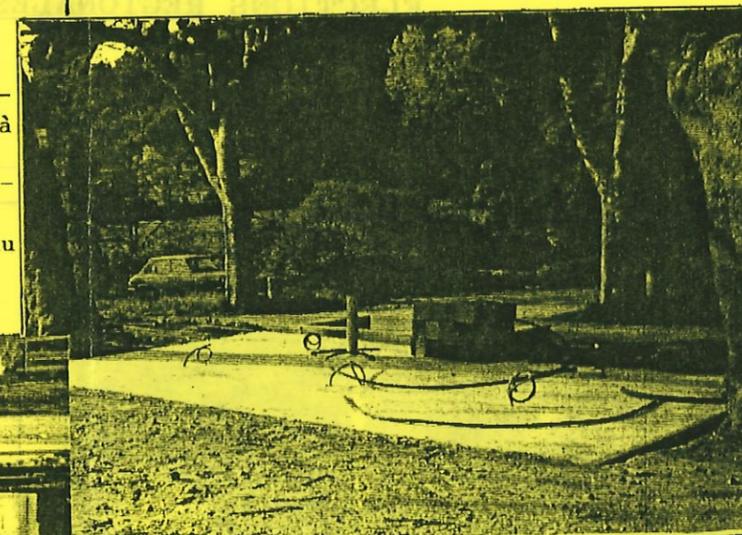
Début des travaux Place de la Gare.

- Coulage de la dalle de la future buvette.
- Construction dans le talus, en contrebas, d'un entourage pour le container à verre et 2 containers à ordures.
- Tranchée pour passage des gaines d'alimentation en eau et en électricité.
- Construction de 4 butoirs de boules du côté de l'ancien terrain de volley-ball.



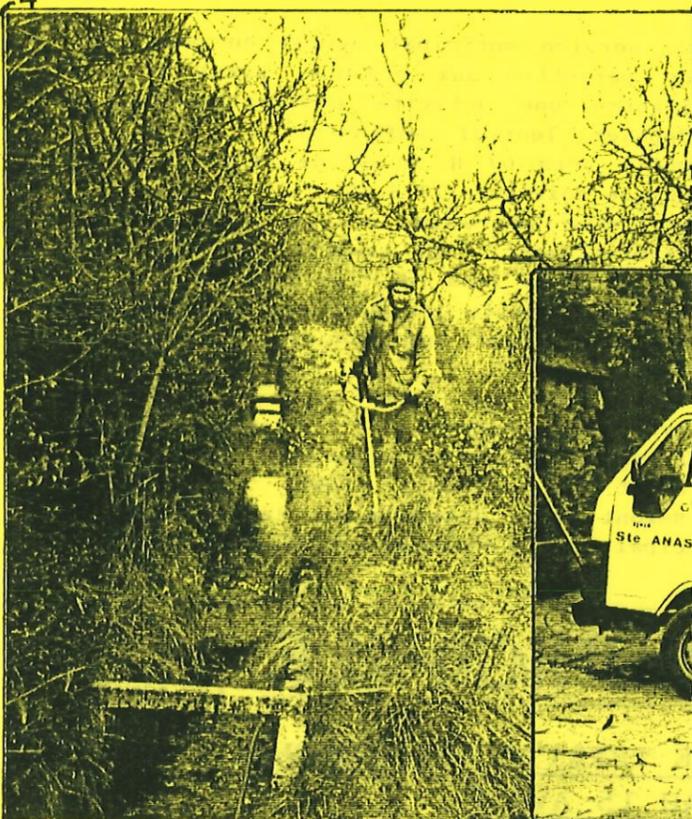
- Opération "nids de poule".
- Travaux d'éclairage public (en voie d'achèvement).

- Tonte du terrain de foot-ball et du Pré de la Font.

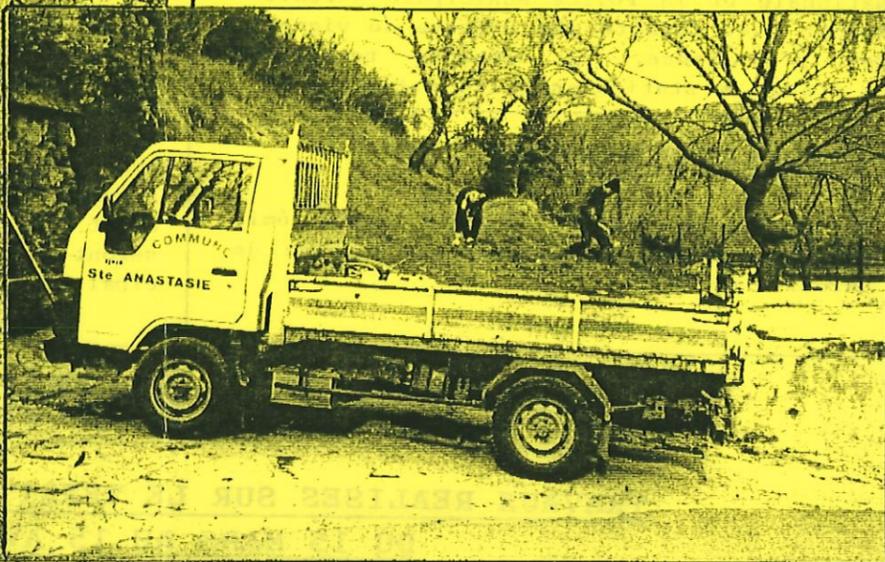


La toiture de la buvette, en cours de fabrication, devrait être posée début mai, si les délais sont respectés.

SOCIETE VAROISE
PARCS ET JARDINS
ELAGAGE DEBROUSSAILLAGE
CREATION DE JARDINS
AROSAGE AUTOMATIQUE
ENTRETIEN
TEL.94.722992
Ste ANASTASIE



- Continuation des opérations de débroussaillage.
 Le chemin des Beaumettes a été ainsi rendu praticable ; surplombant les Horts, il débute au chemin des Oustaous Routs et aboutit au-dessus de l'école maternelle. Petit circuit agréable.
 - Passage de l'épareuse le long des chemins.



VOTRE CALENDRIER A SAINTE-ANASTASIE

SAMEDI 18 AVRIL. Concert classique de piano et violon : MOZART, VIVALDI, BEETHOVEN, KREISLER...

LUNDI 27 AVRIL à 17 H 30 cinéma, matinée enfantine. Dessin animé BLANCHE NEIGE ET LES SEPT NAINS de WALT DISNEY.

VENDREDI 8 MAI. Commémoration de l'armistice de la guerre de 39-45.
 - 10 H formation du cortège devant la Mairie.
 - 10 H 30 dépôt d'une gerbe au monument aux morts.
 - 11 H vin d'honneur au Bar des Amis.

SAMEDI 9 MAI. Concert par l'orchestre "Musica Antiqua" de TOULON.

LUNDI 11 MAI. Cinéma à 20 H 30, LE DERNIER SAMARITAIN, film policier à succès.

LUNDI 25 MAI. Cinéma à 20 H 30, programmation non encore définie.

VENDREDI 29 MAI. Concert classique et moderne avec la participation de 4 saxophonistes de la musique des Equipages de la Flotte de TOULON.

LUNDI 8 JUIN. Cinéma à 20 H 30, LES NERFS A VIF avec Robert DENIRO, film policier, mouvement et action parfois violente.

ELECTIONS REGIONALES DU 22 MARS 1992

Le bureau de vote, installé dans la salle polyvalente, a permis un excellent déroulement des opérations.



Résultats du scrutin.

| TELECOPIE OFFICIELLE | |
|---|---------------------------|
| RESULTATS ELECTIONS REGIONALES DU 22 MARS 1992 | |
| DESTINATAIRE : PREF. DU VAR - CABINET - TELECOPIEUR N° 94.92.83.83 | |
| EXPEDITEUR : COMMUNE DE SAINTE-ANASTASIE/ISSOLE | |
| ARRONDISSEMENT DE TOULON | |
| CANTON DE LA ROQUEBRUSSANNE | |
| Primo | : INSCRITS 886 |
| Secundo | : VOTANTS 615 |
| Tertio | : EXPRIMES 604 |
| Quarto | : BLANCS OU NULS 11 |
| NOMBRE DE VOIX OBTENUES PAR CHAQUE LISTE DE CANDIDATS | |
| *UNION POUR LE VAR | ARRECKX 140 23,17% |
| *FRONT NATIONAL, LES FRANCAIS D'ABORD | LE CHEVALLIER 178 29,47% |
| *CHASSE, PECHE, NATURE, TRADITIONS VAR, ALLIANCE REGIONALISTE DE PROVENCE | MILLANELLO 20 3,31% |
| *LISTE DE RASSEMBLEMENT POUR CHANGER, MIEUX VIVRE, ET TRAVAILLER DANS NOTRE REGION PRESENTEE PAR LE PARTI COMMUNISTE FRANCAIS | DE MARCH 75 12,41% |
| *LES VERTS - LISTE ECOLOGIQUE DU VAR | PIZZOLE 53 8,77% |
| *LISTE DELARUE - ESPANOL : MORALISER LA VIE PUBLIQUE | DELARUE 6 0,95% |
| *REGION PROVENCE | AUDIBERT 3 0,49% |
| *PROVENCE VERTS - GENERATION ECOLOGIE AVEC BRICH LALONDE | CHARASON 28 4,63% |
| *ENERGIE SUD AVEC TAPIE | HECHTER 82 13,57% |
| *VALEURS ET TRADITIONS VAROISES | CROIDIEU 9 1,49% |
| *NOUVEL ESPACE SOCIALISTE | JANETTI 10 1,65% |

LA VIE AU VILLAGE

MUSIQUE A SAINTE-ANASTASIE

Le 18 avril prochain, à 20 H 30, aura lieu le premier concert de la saison. Deux jeunes se produiront ce soir là :

- au violon, Alexandre STURMA ;
- au piano, Pierre LAURENT.

Au programme : MOZART, VIVALDI, BEETHOVEN, KREISLER etc...

Deux autres concerts sont d'ores et déjà prévus :

- l'un le 9 mai prochain, par Musica Antiqua de TOULON ;
- l'autre le 29 mai, ensemble de quatre saxophones, de la musique des Equipages de la Flotte de TOULON.

MARIAGE



Le 21 mars 1992, le Maire, assisté de Mme TORRENTE, Secrétaire de Mairie, a uni par les liens du mariage M. PAYET Elydier et Melle LUBRANO-LAVADERA Laurence. Nous présentons aux nouveaux époux tous nos voeux de félicité.

S.O.S. ANIMAUX

Quelques adresses utiles :

Société pour la défense des animaux
 BP 30 94 301 VINCENNES Cédex

Fondation Brigitte BARDOT
 4 Rue Benjamin Franklin 75 016 PARIS

Ligue Française des droits de l'animal
 61 Rue du Cherche-Midi 75 006 PARIS

Greenpeace
 28 Rue des Petites Ecuries 75 010 PARIS
 (concerne l'environnement, les animaux sauvages, les volatiles)

Fido Conseil (service juridique)
 BP 362-08 PARIS cédex 08
 ou sur minitel 36-15 code Fido

CASTEJON Hubert
 143 Ch. des Fabres
 MACONNERIE GENERALE
 CARRELAGE-FAIENCE
 Tél. 94.72.25.27.